

# TARIFS 2025

Les tarifs sont nets, la T.V.A est non applicable (article 293 bis du C.G.I)

<b>DOMICILIATION</b>	Sociétés, Entreprises Individuelles	
<b>COMMERCIALE /</b>	Profession Libérale, Auto-entrepreneurs	70€ / mois
<b>POSTALE</b>		
	Associations	50€ / mois

(Payable d'avance par VIREMENT mensuellement ou trimestriellement début de mois)

## OPTION ENVOI DU COURRIER EN FRANCE

Une fois par mois	10€ / mois
Deux fois par mois	15€ / mois
Une fois par semaine	30€ / mois
Deux fois par semaine	50€ / mois
Quatre fois par semaine	80€ / mois

(Payable d'avance trimestriellement)

(Envoi limité à 250g / enveloppe. Au-delà, le poids sera facturé en plus suivant le tarif courrier de la Poste)

Envoi d'un courrier ne rentrant pas dans le cadre de l'option choisie  
(Hors timbre) 1,50€ / courrier

## SERVICE REPROGRAPHIE

Photocopie Noire et blanc A4 recto	0,10 € / la page
Photocopie couleur A4 recto	0,70 € / la page
Photocopie Noire et blanc A4 recto verso	0,20 € / la page
Photocopie couleur A4 recto verso	1,40 € / la page

## MISE A DISPOSITION DE LA SALLE DE REUNION (Plage horaire : entre 8h-12h et 14h-18h)

	Société Domiciliée	Société non Domiciliée
- Forfait à l'heure	10€	15€
- La ½ journée	30€	45€
- La journée	50€	65€

## SERVICE DE SECRETARIAT

Un devis vous sera remis suivant les taches à effectuer 25€/taux horaire

## FRAIS DE GESTION

Réception colis hors plage horaire (9h15-12h 14h-17h)	10€ par colis
Réception d'un pli d'huissier (Renvoi en recommandé à l'adresse du client sur demande)	15€
Frais de rejet de chèque ou de prélèvement	15€

## DOCUMENT NUMERISE

Document papier numérisé sous format PDF 0,80€ / page  
(Tarif dégressif en fonction du nombre d'envois par mois)

Le prix des services fixés pourra être révisé chaque année en fonction de l'évolution générale du prix des services et de la tarification de la poste.